



CC du Pays Grenadois (Siren : 244000824)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Grenade-sur-l'Adour
Arrondissement	Mont-de-Marsan
Département	Landes
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	29/12/1998
Date d'effet	31/12/1998

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Jean-Luc LAFENETRE

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	14 place des Tilleuls
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	40270 Grenade-sur-l'Adour
Téléphone	
Fax	
Courriel	paysgrenadois@hotmail.com
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	7 884
-----------------------------	-------

Densité moyenne 47,63

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 11

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
40	Artassenx (214000127)	258
40	Bascons (214000259)	871
40	Bordères-et-Lamensans (214000499)	398
40	Castandet (214000705)	412
40	Cazères-sur-l'Adour (214000804)	1 123
40	Grenade-sur-l'Adour (214001174)	2 538
40	Larrivière-Saint-Savin (214001455)	659
40	Le Vignau (214003295)	493
40	Lussagnet (214001661)	75
40	Maurrin (214001752)	444
40	Saint-Maurice-sur-Adour (214002750)	613

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 29

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>collecte traitement et valorisation des déchets des ménages et des déchets assimilés</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales <i>valorisation des aspects environnementaux à l'exclusion de la protection et de l'assainissement de la vallée moyenne de l'Adour - Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.</i>
- Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, en application de l'article L. 2224-37 du CGCT
Sanitaires et social
- Action sociale
- mise en oeuvre de portage de repas à domicile - gestion service téléalarme, - gestion et mise en oeuvre du service d'aide à domicile : aide ménagère, auxiliaire de vie et garde de jour, - gestion point relais CAF, point relais emploi - gestion d'un service de petits travaux de jardinage, de petit bricolage - gestion et mise en oeuvre d'une assistance administrative à domicile secours alimentaire d'urgence - mise en oeuvre des actions d'intérêt communautaire contenues dans les contrat enfance et temps libre, ainsi que tout autre contrat de même nature qui s'y substituerait. Sont d'intérêt communautaire : * gestion du relais assistantes maternelles * mise en oeuvre et gestion du point information

jeunesse * actions de coordination enfance-jeunesse * gestion de l'espace jeunes * mise en oeuvre et gestion d'un lieu d'accueil parents-enfants * soutien financier au CLSH la communauté créera un CIAS pour gérer l'ensemble -
- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance
- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)
<b>Développement et aménagement économique</b>
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire (ou d'activités économiques de caractère tertiaire ou commerciale) d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire la zone artisanale de Jouanlanne ainsi que toutes les zones d'activités économiques créées après le 18 août 2006
<b>Développement et aménagement social et culturel</b>
- Activités péri-scolaires <i>mise en place, gestion et coordination des temps d'activités périscolaires</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>participation au financement de manifestations impliquant les associations des communes de la communauté : Journée AME, Forum des associations... Gestion et animation du centre d'interprétation de la course landaise - La CC est compétente pour la création et l'extension du centre d'interprétation de la course landaise. La CC est compétente pour la création et l'extension d'une école de musique communautaire</i>
<b>Aménagement de l'espace</b>
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>proposition d'un périmètre de SCOT, conduite de son élaboration et de sa révision, constatation, approbation et suivi des dispositions du SCOT arrêté</i>
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) <i>étude, création, réalisation de ZAC d'intérêt communautaire : sont d'intérêt communautaire toutes les ZAC à caractère économique, touristique et social</i>
- Constitution de réserves foncières <i>constitution et gestion de réserves foncières d'intérêt communautaire</i>
<b>Voirie</b>
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>création aménagement entretien sont classées dans la voirie communautaire toutes les voies communales goudronnées à l'exclusion des places</i>
<b>Développement touristique</b>
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>la communauté délègue à l'Office de Tourisme par convention, ses compétences de: accueil et information, vente de produits touristiques promotion du territoire ( actions de communication )</i>
<b>Logement et habitat</b>
- Programme local de l'habitat
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>amélioration de l'habitat ( OPAH )</i>
<b>Autres</b>
- Préfiguration et fonctionnement des Pays <i>- initiative de faire reconnaître un pays - délibérer sur la composition du Conseil de Développement - participer à l'élaboration, l'adoption et la révision de la charte - participer à la constitution d'un syndicat mixte ou d'un GIP de développement local destiné à représenter le pays</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>Aménagement numérique: La CC a compétence pour réaliser toutes opérations visées à l'article L1425-1 CGCT. La CC peut pour l'exercice de cette compétence adhérer à un syndicat mixte sans consultation préalable des communes membres</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Autres

- Mise en place et gestion d'un SIG de numérisation du cadastre et des réseaux - Collecte et élimination des déchets de venaison - Actions permettant de résoudre le problème des animaux errants

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
40	SM Agence landaise pour l'Informatique (ALPI) (254003304)	SM ouvert	1 453 840
40	SICTOM du Marsan (254000847)	SM fermé	87 225
40	Syndicat du Moyen Adour Landais (200045631)	SM fermé	236 292
40	Institution Adour (254002264)	SM ouvert	808 089
40	PETR Adour Chalosse Tursan (200075117)	SM ouvert	92 591

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2021 - millésimée 2018)